

La faim au Sahel: une urgence permanente ?

Tout faire pour que la prochaine sécheresse ne cause pas une nouvelle crise humanitaire.



Des enfants partageant un repas au village de Timbouloulag au Niger (région de Tillabery).

La crise alimentaire a forcé les habitants de Timbouloulag à compléter leur alimentation avec des feuilles ramassées dans la brousse. Les feuilles sont trempées et cuites durant trois heures pour casser les grosses fibres puis pilées pour leur donner un aspect consistant avant de les consommer.

Crédit: Aubrey Wade / Oxfam

La crise alimentaire de 2010 au Sahel a affecté des millions d'enfants, de femmes et d'hommes. La réponse humanitaire, tardive et insuffisante, a néanmoins permis d'éviter le pire. Mais les racines de l'insécurité alimentaire au Sahel sont structurelles. Briser ce cercle vicieux nécessite une nouvelle approche. Collectivement, nous devons être mieux préparés pour répondre plus efficacement à ces crises récurrentes en attaquant les causes profondes de la vulnérabilité et en renforçant la résilience et les revenus des communautés. Les politiques et programmes de développement, à commencer par les politiques agricoles et alimentaires, doivent intégrer la contingence en prévision des mauvaises années tout en répondant aux besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables, en particulier des femmes et des enfants. C'est avant, pendant et après les crises que se joue la lutte contre la faim et la malnutrition au Sahel.

En 2010, plus de 10 millions de personnes, en majorité des enfants et des femmes, ont été victimes du manque de nourriture au Sahel¹. Près de 500.000 enfants sévèrement malnutris ont dû être pris en charge entre janvier et novembre 2010 au Niger, au Tchad, au Mali et au Burkina Faso². Les troupeaux sahéliens ont été largement décimés³. Les images et les drames de la faim ont réveillé les spectres de la crise alimentaire de 2005 et des famines de 1973-1974 et de 1984-1985.

Cette crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale a eu un impact dévastateur sur la vie et les moyens d'existence de millions de personnes. Pour survivre, les familles les plus pauvres ont été forcées de réduire leur nombre de repas par jour, parfois de consommer des feuilles d'arbres ou des baies⁴, voire de fouiller des fourmilières pour se procurer quelques grains de céréales. Certaines familles ont migré à la recherche de nourriture et de travail, parfois par villages entiers. D'autres ont vendu leurs biens ou se sont endettées, souvent à des taux très élevés, pour se nourrir⁵. Dans les zones pastorales, les familles qui ont le mieux anticipé la crise en vendant leurs bêtes à temps n'en ont tiré au mieux que quelques semaines de nourriture.

Pour autant, si la crise a été d'une ampleur exceptionnelle, 2010 n'est pas une année isolée : chaque année, près de 20% des habitants des pays du Sahel souffrent de la faim⁶ et des centaines de milliers de familles souffrent de l'insuffisance de récoltes, de pâturages et de revenus pour se nourrir. Chaque année, pour les personnes les plus vulnérables⁷, la période de soudure⁸ est synonyme de faim chronique, de maladies et de souffrances. Cette faim menace la survie et le développement des plus jeunes enfants, la santé, les moyens d'existence et les revenus des adultes. Elle compromet l'avenir de familles entières.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle au Sahel. Les taux de malnutrition chronique y sont parmi les plus élevés de la planète. Les différentes crises ayant frappé cette région ces dernières décennies ont contribué à détériorer les moyens d'existence des communautés et à la rendre économiquement et écologiquement vulnérable. Cette vulnérabilité est complexe et inextricablement liée à la pauvreté⁹.

Aujourd'hui, nous ne pouvons prévoir les prochaines pluies avec exactitude, mais il est certain qu'une prochaine sécheresse arrivera tôt ou tard. Comment faire pour qu'elle ne conduise pas, une fois de plus, à une catastrophe humanitaire ? Parce que tous les acteurs impliqués, y compris les ONG internationales, se doivent de réfléchir à leur rôle et comment ils peuvent améliorer les réponses à venir, cette note vise à examiner, à la lumière de la crise la plus récente, quelles leçons capitaliser pour améliorer la réponse de la communauté internationale avant, pendant et après les crises alimentaires au Sahel.

Trop peu, trop tard

En 2010, en dépit des divers signaux d'alerte, les réponses des gouvernements, des bailleurs, des agences et ONG ont été trop tardives et d'un niveau insuffisant face à l'ampleur de la crise. En n'intervenant pas plus tôt avec des moyens plus importants, nous n'avons pas pu éviter des décès et des souffrances. Cela ne doit pas se reproduire.

Une répétition de 2005 ?

En 2009, l'insuffisance¹⁰ et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et l'espace au Sahel ont conduit à une baisse importante de la production agricole (à 95% pluviale) et fourragère. De nombreux acteurs humanitaires ont fait part de leurs inquiétudes à partir de septembre et, dès le mois de novembre 2009, les systèmes d'alerte précoce (SAP) ont été activés et de nombreuses informations sur l'ampleur de la crise à venir étaient disponibles.

Même si l'ampleur du déficit n'est pas comparable, en 2005 comme en 2010 les causes immédiates (faiblesse et mauvaise répartition des pluies) et leurs effets (baisse de la production agricole et fourragère) ont été similaires¹¹. Dans les deux cas, les marchés locaux sont restés, dans leur majorité, approvisionnés en céréales¹². En revanche, les prix des céréales étaient excessivement élevés¹³. Nous sommes passés d'une crise de « disponibilité » à une crise d'« accessibilité »¹⁴ : la nourriture reste globalement disponible, mais à des prix qui la rende inaccessible pour de nombreuses familles. On peut parler d'une crise de la pauvreté.

Les crises de 2005 et 2010 ont également une composante nutritionnelle dramatique similaire. Le taux de malnutrition aiguë globale en 2010 est supérieur à 16% au Tchad et au Niger au niveau national¹⁵ et dépasse 20% dans certaines régions¹⁶. Un grand nombre d'enfants, dont l'état nutritionnel est déjà fragilisé par un régime alimentaire pauvre, a été pris en charge. Les enfants demeurent les premières victimes de la faim.

Enfin, tout comme les crises des années 1970 et 1980, les zones pastorales, où l'élevage constitue la principale source de nourriture et de revenu, ont été très affectées. Lorsque les animaux manquent de pâturages et d'eau, ils s'affaiblissent et perdent de leur valeur. Leurs propriétaires ne peuvent plus accéder aux céréales sur les marchés, car les prix des animaux chutent au fur et à mesure que les prix des céréales augmentent. Chaque nouvelle crise menace ainsi un peu plus le mode de vie pastoral au Sahel.

Une réponse tardive et insuffisante ?

Les difficultés rencontrées par la communauté internationale dans cette réponse ont été nombreuses. La mobilisation des ressources pour les crises alimentaires récurrentes au Sahel a été un problème majeur. L'absence de financements disponibles en temps voulu, mais également l'insuffisance de personnels qualifiés ou encore des difficultés

logistiques récurrentes sont autant de contraintes qui ont nuit à la qualité de la réponse. Par ailleurs, la crise 2010 a illustré s'il en était encore besoin l'importance capitale de la reconnaissance de la crise par les autorités des pays affectés.

Des améliorations notables comparée a 2005.

On constate toutefois certaines améliorations. Au Niger, il est indéniable que la coordination des différents acteurs autour du gouvernement a été meilleure. La disponibilité d'un plan de contingence national consensuel a facilité la prise de décision¹⁷. Les statistiques ont été disponibles plus tôt. Davantage d'ONG nationales et internationales étaient présentes sur le terrain et prêtes à intervenir¹⁸. Mais surtout, malgré des difficultés persistantes, l'aide alimentaire (dont près de 80% provenait de la sous région¹⁹) arriva plus rapidement qu'en 2005²⁰.

En dépit de ces progrès notables, plusieurs des principales leçons de 2005 n'ont été ni corrigées ni prises en compte, au Mali et au Tchad notamment. Elles concernent notamment l'exploitation des systèmes d'alertes précoces, les retards de l'aide alimentaire, les réponses pastorale et urbaine et la coordination.

Des alertes sans mobilisation ?

En 2010 comme en 2005, les SAP nationaux ont globalement joué leur rôle en indiquant une crise dès le mois de novembre. Si l'information des SAP communautaires et d'ONG a plutôt bien fonctionné, elle n'a pas toujours été interprétée de façon satisfaisante, ni suivie de réactions rapides de la part des acteurs humanitaires, des gouvernements et des bailleurs de fonds²¹. Ceci s'explique entre autre par la focalisation des SAP nationaux sur des indicateurs de disponibilités des ressources alimentaires plutôt que sur l'accès des populations à ces ressources.

Mi-juillet, le Plan d'Action Humanitaire d'Urgence révisé des Nations Unies pour la réponse humanitaire au Niger, avoisinant 371 millions de dollars US, n'était financé qu'à 38%²². A la même période, le Mali n'avait reçu que 23% des fonds requis pour la réponse²³.

Au Tchad, par exemple, malgré plusieurs signaux d'alertes dès novembre 2009, il a fallu attendre février 2010 pour constater l'amorce de la mobilisation et la préparation d'une intervention qui n'a finalement démarrée qu'en juin - juillet 2010, soit plus de 3 mois après que des centaines de familles aient épuisé leurs stratégies de survie²⁴ et abandonné leurs villages.

L'aide alimentaire : toujours au centre de la réponse, malgré de nombreuses interrogations...

Une fois encore, l'aide alimentaire en nature a constitué la plus grande part de la réponse humanitaire. Malgré certains progrès, les retards de livraison de l'aide alimentaire en nature ont été importants, accentués par une logistique souvent défailante²⁵. Ces délais ont été accrus par des décisions tardives et le manque d'ambition de certains acteurs.

Courant juin 2010, au Niger, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ne prévoyait de couvrir les besoins alimentaires que de 2,3 millions de personnes, sur plus de 7,1 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère et modérée²⁶. Ce n'est qu'après la mi-juillet que le PAM a annoncé son intention d'accroître son programme pour apporter de l'aide à 7,9 millions de personnes²⁷.

Cela ne doit plus se reproduire. Le système humanitaire doit être adapté à ce risque permanent. Les décisions, tout comme les processus administratifs et financiers qui les soutiennent, doivent être plus rapides, conformément aux standards humanitaires. Les structures en charge de l'aide alimentaire, à commencer par le PAM, doivent être mieux préparées : cela signifie notamment de pré-identifier les possibilités d'achats dans les pays de la région au moment des récoltes.

Les retards liés aux livraisons de l'aide alimentaire et la disponibilité de la nourriture sur les marchés plaident surtout pour une utilisation renforcée des transferts monétaires comme instrument d'intervention moins coûteux, plus efficace et mieux adapté. Les transferts monétaires et les coupons alimentaires permettent notamment aux plus pauvres d'accéder à la nourriture tout en soutenant les producteurs. Malgré quelques percées réalisées par certains bailleurs²⁸, ils restent sous-utilisés face à la logique très implantée de l'aide alimentaire en nature²⁹.

La difficile prise en compte des pasteurs et populations urbaines.

Tout comme en 2005, la dimension pastorale de la crise n'a pas suffisamment été prise en compte³⁰. La réponse en zones pastorales n'a mobilisé qu'une faible partie des financements et trop tardivement. Ceci s'explique par le décalage de calendrier (la crise en zone pastorale commence plus tôt et finit également plus tôt), l'insuffisance des données disponibles, la plus grande complexité d'intervention dans ces zones et, trop souvent encore, le peu d'intérêt des gouvernements et des bailleurs pour cette question.

Les mêmes faiblesses (retards, ressources insuffisantes, manque d'information, d'expertise et parfois d'intérêt) expliquent également les insuffisances de la réponse dans les villes et les zones urbaines, vers lesquelles le manque de récoltes et de pâturages ont pourtant forcé de nombreuses personnes et familles rurales vulnérables à migrer.

La coordination demeure un défi majeur.

Une bonne coordination de l'assistance humanitaire est essentielle pour une réponse efficace. Pourtant, malgré l'existence dans certains pays de cadres consensuels et reconnus, la coordination reste un défi majeur des réponses humanitaires au Sahel. Le système des Nations Unies (NU), en particulier, n'a pas été à la hauteur de sa responsabilité dans ce domaine. Que ce soit au Mali, au Niger ou au Tchad, le coordonnateur humanitaire, le rôle Unies et le système de « clusters »³¹, l'absence d'inter clusters ou encore les difficultés de coordination avec les gouvernements a posé problème. Ceci inclut notamment le manque d'informations, des retards dans la réponse, des duplications dans les efforts, la concentration des ressources dans certaines régions, lorsque

d'autres ne disposent pas des ressources minimales... Ce fut également le cas au niveau régional : le Nord du Nigeria a été particulièrement oublié dans les analyses et les interventions en réponse à la crise.

Lorsque un gouvernement coordonne la réponse humanitaire, les NU doivent repenser leur rôle afin de soutenir effectivement les institutions et politiques nationales. Dans d'autres contextes, notamment lorsque le gouvernement national n'a pas reconnu la crise, comme ce fut le cas cette année au Mali et au Tchad, l'engagement des NU devrait être bien plus proactif afin de protéger l'accès des acteurs humanitaires aux personnes et communautés affectées. A cet égard, un engagement des partenaires techniques et financiers (PTF) pour pousser à la reconnaissance de la crise est également décisif.

Il est indéniable que les réponses d'urgence sont nécessaires. Elles sauvent des vies et ont des effets positifs à court et moyen terme. Cependant, elles ne s'attaquent pas aux causes profondes de la vulnérabilité. De plus, elles sont parfois susceptibles de nuire aux moyens d'existence à long terme des familles et communautés vulnérables. Ainsi, l'assistance alimentaire systématique peut entraîner une dépendance des communautés et la transformation de pratiques alimentaires³². L'aide alimentaire a trop souvent été à la fois sur-utilisée et mal gérée par les pays donateurs, au détriment de solutions qui seraient plus complexes mais également plus efficaces face aux problèmes de long terme³³. L'efficacité et la pertinence des réponses d'urgence s'améliorent, mais leur impact face à la vulnérabilité structurelle et à la malnutrition chronique reste limité.

Le moment d'agir

Au sortir d'une crise d'ampleur, les personnes et les communautés affectées sont extrêmement vulnérables au moindre choc. Leurs moyens de production sont laminés, les enfants mal nourris et très vulnérables aux maladies, les ménages sont fortement endettés, etc. Ils ont besoin de soutien. Pour autant, bien trop souvent, dès que la réponse humanitaire se termine, ils ne reçoivent pas l'assistance nécessaire pour reconstruire leurs vies et leurs moyens d'existence.

Il faudra plus qu'une bonne année pour réhabiliter les moyens d'existence des agriculteurs et des pasteurs affaiblis par les crises successives. Dès maintenant, les gouvernements, les agences humanitaires et de développement doivent accompagner la sortie de la crise, réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience³⁴ des communautés.

Les besoins de réhabilitation post crise.

Les besoins de réhabilitation sont énormes. Il s'agit de recouvrir les moyens de production, d'améliorer l'accès aux facteurs de production et la gestion des stocks pour rendre la production moins dépendante des aléas climatiques et autres menaces sur les cultures³⁵.

Des programmes « argent contre travail » permettraient de générer des améliorations agricoles et de stopper les migrations saisonnières. La reconstitution du cheptel, avec des systèmes traditionnels comme Habbanaye³⁶, sera essentielle pour les nombreux ménages pastoraux affectés. Des transferts monétaires réguliers et prévisibles calés sur le calendrier des besoins des ménages et visant les femmes pourraient favoriser l'investissement et la protection des biens productifs pour les familles les plus fragiles.

Par ailleurs, des appuis doivent viser l'accroissement des capacités de stockage ainsi que la promotion des activités de transformation de produits issues de l'agriculture et de l'élevage. Pour améliorer et rendre moins fragiles les systèmes productifs agricoles et pastoraux l'accès et la gestion de l'eau est cruciale. Ce type de mesures pourrait contribuer à la résilience des populations affectées mais aussi réduire leur vulnérabilité et les risques qu'elles soient affaiblies lors de la prochaine période de soudure et lors de futures crises. Pour cela, les bailleurs de fonds doivent garantir la disponibilité de financements innovants de transition.

Si la crise alimentaire de 2010 a engendré des besoins immédiats supplémentaires, il est également urgent de revoir notre approche à long terme en changeant de perspective. Nous savons qu'au moins une des cinq prochaines saisons risque d'être mauvaise : comment éviter que la prochaine sécheresse ne se transforme en catastrophe humanitaire ?

Intégrer la Réduction des Risques des catastrophes

Dès maintenant, il faut intégrer la contingence³⁷ dans les politiques et programmes à long terme de manière systématique. Pour cela, la réduction des risques de catastrophe (RRC) est une approche très concrète qui permet de réduire les risques qu'une catastrophe survienne et ses impacts si elle survenait malgré tout. Il s'agit, pour les communautés, d'identifier toutes les menaces potentielles à la vie et aux moyens d'existence et d'analyser la vulnérabilité des personnes à ces menaces afin de renforcer leurs capacités de résilience et de réponse. Dans ce processus, les femmes, qui jouent un rôle crucial dans la réponse des communautés aux chocs, doivent prendre une part entière.

L'approche de RRC permet de faire le pont entre les interventions d'urgence et les politiques de développement : en intégrant la prévention des risques et la préparation aux réponses humanitaires dans des politiques et programmes généraux et sectoriels. Le développement d'une « culture de la prévention » reste un grand défi. Les gouvernements doivent se munir de plans de contingence, dont les révisions annuelles impliquent toutes les parties prenantes. Il est prioritaire de renforcer les capacités locales et communautaires d'analyse, de prévention, de préparation et de réponse, notamment pour réduire la dépendance des communautés sahéniennes à l'aide extérieure, trop souvent tardive et inadéquate.

Concrètement, l'approche de RRC aboutit par exemple à la mise en place d'outils ayant fait leurs preuves pour renforcer la sécurité alimentaire des producteurs et diversifier leurs sources de revenus, comme le warrantage³⁸ et l'agroforesterie ; de systèmes locaux ou communautaires d'alerte précoce et de réponse d'urgence ; de programmes de protection sociale, notamment des filets sociaux ; de stocks d'urgence en céréales (ou en espèce). Des systèmes d'assurance pour les producteurs agricoles et pastoraux pourraient constituer des pistes face aux aléas climatiques et à la volatilité des prix. L'expérimentation dans ce domaine doit être systématisée et capitalisée.

Des filets sociaux contre la vulnérabilité et la malnutrition

En 2005 et 2010, l'ensemble des acteurs se sont accordés sur le nouveau visage de la crise : une crise d'accessibilité, étroitement liée à une crise de la pauvreté. Au Sahel, 80% des familles consacrent 80% de leur budget à l'alimentation et 59 % de la population vit avec moins d'1,25 dollar par jour³⁹. Ce montant ne permet pas de nourrir une famille lorsque les prix de certaines céréales de base varient du simple au triple dans la même année. En l'absence de politiques ambitieuses d'intervention sur les marchés pour modérer les prix, il n'existe pas non plus de politique de protection sociale pour les plus vulnérables. Transferts monétaires aux ménages les plus pauvres et coupons alimentaires seraient pourtant des solutions face à la vulnérabilité et à la malnutrition. L'argent ainsi investi pour acheter de la nourriture localement soutiendrait les producteurs locaux. Différents mécanismes ont été expérimentés avec succès en Amérique latine et en Afrique de l'Est. A l'échelle du continent, le programme de filets sociaux productifs (PSNP) en Ethiopie fait référence et l'Union africaine s'est

engagée avec l'appel à l'action de Livingstone pour la protection sociale en 2006. En Afrique de l'Ouest, le Ghana fait figure de précurseur avec des distributions de coupons alimentaires à grande échelle. Au Sahel, aucun État n'a instauré des « filets sociaux de sécurité » à l'échelle nationale. De nombreux projets pilotes existent mais la plupart sont à petite échelle. Les finances publiques des pays du Sahel ne leur permettent malheureusement pas de lancer de véritables politiques nationales de protection sociale, sans l'aide ambitieuse des bailleurs de fonds.

Investir dans la durée

Le Sahel fait face à deux défis majeurs pour garantir l'alimentation et un revenu décent à ses populations pour les prochaines décennies :

- L'actuelle variabilité et les futurs changements climatiques, qui vont accroître l'imprévisibilité des pluies⁴⁰. La fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes vont augmenter, multipliant les risques de sécheresses et d'inondations au Sahel. Cela pourrait notamment rendre obsolètes les SAP actuels, majoritairement basés sur des indicateurs agricoles.
- La croissance démographique, qui est parmi les plus élevées au monde⁴¹. La population du Sahel double en moyenne tous les 25 ans.

Dans ce contexte, avec des terres arables limitées qui se dégradent et une production pluviale, il faut agir dès maintenant pour renforcer la résilience et les revenus des communautés et *in fine* empêcher que les prochaines sécheresses ne se transforment en crise alimentaire d'ampleur. Ceci nécessite des investissements globaux⁴², mais c'est avant tout de politiques agricoles⁴³ et alimentaires focalisées sur les productions vivrières et qui bénéficient aux petits producteurs familiaux, notamment les femmes, que le Sahel a aujourd'hui besoin.

Des informations de qualité pour améliorer les interventions

L'information est cruciale pour intervenir en situation d'urgence ou à long terme dans un domaine aussi complexe que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des informations de qualité, désagrégées, disponibles en temps voulu, sont nécessaires pour répondre de façon ciblée, adaptée et coordonnée. Au niveau national, où la question alimentaire reste très sensible, il est urgent d'améliorer la qualité, la transparence et la régularité des informations produites par les SAP, encore trop souvent influencés par les pouvoirs locaux et nationaux.

Par ailleurs, il est aussi important que les systèmes d'information intègrent de nouvelles informations. Il convient ainsi de disposer de meilleures informations mesurant le pouvoir d'achat des ménages, leur accès à la nourriture, ainsi que les causes multidimensionnelles de la vulnérabilité, y compris pour les pasteurs. Il importe également d'intégrer davantage les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce (SCAP) et les indicateurs "populaires" observés par les communautés (migrations d'animaux, tarissements des sources d'eau, etc.), qui sont souvent aussi fiables que les systèmes plus sophistiqués.

Ces informations, spécifiques à chaque communauté et à chaque zone, permettent d'« informer » les réponses d'urgence comme les politiques à plus long terme : Comment déterminer les personnes vulnérables destinées à recevoir des coupons alimentaires sans savoir de quoi vivent les ménages d'une communauté donnée ? Comment mettre en œuvre une politique agricole en appui aux producteurs familiaux sans statistiques fiables sur les exploitations et leurs caractéristiques ? Ceci

peut se faire à travers des profils de moyens d'existence et des évaluations comme l'« approche économie des ménages »⁴⁴.

Il faut donc rénover et enrichir les systèmes d'information et d'alerte précoce. Le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC⁴⁵) donne des pistes pour y parvenir avec notamment : la collecte d'indicateurs plus nombreux et plus variés et une méthodologie multi acteur au niveau local pour aboutir à une définition consensuelle des niveaux de sécurité alimentaire zone par zone entre les différents acteurs. Au niveau local, c'est aussi ce que cherchent à améliorer les différents systèmes de suivi de la vulnérabilité et SCAP.

Au niveau régional, c'est le mandat du Comité permanent Unies de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS⁴⁶) de donner la bonne information au bon moment. Mais force est de constater que sa dépendance vis-à-vis de ses Etats membres pour la production de cette information ne lui facilite pas toujours son travail. A ce titre, le leadership du CILSS sera crucial pour permettre la mise en œuvre effective et le respect de la nouvelle Charte de la sécurité alimentaire⁴⁷. Par ailleurs, l'intégration du CILSS, en tant que bras technique des Organisations Sous Régionales, dans les dynamiques politiques en cours dans la région, telle que la politique agricole régionale⁴⁸ de la CEDEAO, fait l'objet de discussion. Les deux institutions ont pourtant vocation à se renforcer mutuellement : devenir effectivement le bras technique de la CEDEAO pour la gestion des crises alimentaires donnerait certainement au CILSS une plus grande liberté d'entreprendre mais aussi de réformer.

Des politiques agricoles et alimentaires cohérentes et coordonnées et des investissements conséquents

Face aux crises alimentaires récurrentes, les politiques agricoles, pastorales et alimentaires nationales et régionales doivent être revisitées pour renforcer la résilience et les revenus des producteurs⁴⁹. Au Sahel, la lutte contre la pauvreté doit passer en priorité par l'agriculture et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, afin de toucher les plus pauvres et les plus vulnérables. Depuis 2005, la CEDEAO⁵⁰ dispose d'une politique agricole⁵¹ qui repose sur deux niveaux d'intervention :

- le niveau régional, à travers notamment trois programmes mobilisateurs (dont l'un porte sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables) ;
- le niveau national, avec des programmes nationaux d'investissements agricoles (PNIA)⁵² qui représentent les priorités des pays et constituent le cadre de référence des interventions.

La mise en œuvre effective de ces plans devrait contribuer au développement agricole et pastoral et réduire l'insécurité alimentaire dans la région. Le problème est moins de mettre en œuvre des projets que de promouvoir des politiques. Dans ce contexte, il est essentiel que les PNIA portent sur des instruments de politique tels que le foncier, le

crédit, les politiques commerciales et fiscales, etc., et intègrent l'approche de réduction des risques de catastrophes. Ces plans doivent également être focalisés sur les petits producteurs et les femmes qui jouent un rôle essentiel dans la production et la commercialisation, mais n'ont pas accès aux principales ressources ni le contrôle des ressources et moyens de productions.

Des instruments de politiques : la régulation des marchés céréaliers pour prévenir les crises en réduisant la spéculation et la volatilité des prix

Il appartient aux gouvernements de protéger leurs citoyens contre des prix alimentaires hors de portée et d'intervenir sur les marchés s'il s'avère que ceux-ci ne fonctionnent pas - comme dans le cas des oligopoles ou lorsqu'il y a des comportements qui ne respectent pas les règles de la concurrence. Les crises alimentaires actuelles au Sahel sont des crises d'accessibilité et de pauvreté où les marchés et les prix jouent un rôle déterminant⁵³. Il est donc essentiel de repenser les méthodes d'intervention sur les marchés du Sahel, tant au niveau national que régional. Les marchés céréaliers ne sont pas toujours bien intégrés et sont souvent dominés par des cartels. Les prix des céréales locales font l'objet d'une fluctuation considérable et peuvent passer du simple au triple en l'espace de 9 mois. Cependant, ces prix ont trop d'influence sur l'accès à la nourriture de millions de personnes dans la région pour être laissés uniquement aux aléas des marchés, en particulier quand ils sont contrôlés par des oligopoles de commerçants, avec une forte influence politique et des intérêts qui ne sont pas nécessairement ceux de la grande majorité des citoyens ou des producteurs. Les interventions devraient viser à rendre les producteurs comme les consommateurs moins dépendants des fluctuations des prix du marché et des spéculations des intermédiaires. Ces soutiens peuvent concerner les subventions aux agriculteurs, les achats directs aux producteurs, les ventes à prix réduit et les réserves alimentaires nationales ou régionales pour assurer des interventions contra cycliques.

Pour être effectives, ces politiques doivent être cohérentes, coordonnées et soutenues par une augmentation du volume et de la qualité des investissements. A ce titre, les engagements pris à Maputo en 2003 par les Etats membres de l'Union africaine de consacrer 10 % de leurs ressources budgétaires à l'investissement dans l'agriculture restent une urgence absolue⁵⁴. Les Etats du Sahel doivent faire de l'agriculture et de la sécurité alimentaire une véritable priorité budgétaire en respectant leurs engagements et en assurant une meilleure efficacité de l'utilisation des ressources mobilisées.

Par ailleurs, le financement du secteur rural demeure encore trop dépendant de contributions externes peu prévisibles. En 2008, elles représentaient plus de 75% du budget national du secteur rural du Niger et du Burkina Faso⁵⁵. Ces financements sont principalement mis en œuvre sous forme de projets, souvent mal coordonnés et peu alignés sur les priorités nationales. Bien que les PTF aient signé la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide⁵⁶ et se soient engagés à soutenir les processus nationaux⁵⁷ à travers l'approche programme, les analyses de terrain rappellent l'écart entre ces principes et leur mise en œuvre.

L'aide projet représente en réalité la principale modalité de financement extérieur du secteur rural et la tendance semble s'inverser difficilement. Ainsi, au Burkina Faso, en 2007, 27 PTF intervenaient dans le domaine agro-sylvo-pastoral à travers 131 projets⁵⁸. Or, une année sur 5 pourrait être une année de crise au Sahel. Avec des projets d'une durée moyenne de 2 à 3 ans, comme c'est actuellement le cas, de nombreux acquis sont balayés ou réduits par la crise suivante... Afin de faire véritablement la différence, des financements et investissements prévisibles et à long terme, qui dépassent l'horizon temporel des cycles de crises, sont nécessaires.

Enfin, il est crucial de mettre un terme à la séparation et à l'absence de coordination entre les structures chargées des politiques agricoles et pastorales et celles en charge des interventions d'urgence. Même si leurs moyens et temporalités diffèrent, ces différents acteurs travaillent pour le même objectif : ils doivent apprendre à mieux travailler ensemble et à se compléter et se renforcer mutuellement. Souvent, les mêmes institutions participent aux instances de coordination tant de l'urgence que des politiques et programmes à long terme, mais n'y sont pas nécessairement représentées par les mêmes équipes ou personnes. Or, le contexte sahélien nécessite que les équipes humanitaires et celles en charge du développement se parlent et construisent davantage de passerelles dans leur travail. Il est notamment essentiel que les agences des Nations Unies augmentent leur travail conjoint et leur cohérence, en ayant une coordination systématique et plus souple.

5

Conclusion et recommandations

2010 touche à sa fin mais la crise persiste et reviendra. Les médias, les opinions publiques, tout comme les bailleurs de fonds risquent d'oublier le Sahel jusqu'aux prochaines alertes ou images choquantes d'enfants décharnés... Pourtant, plus que jamais, la région a besoin d'eux : loin de connaître son épilogue, la crise alimentaire au Sahel est permanente. Sans une assistance stable et prévisible, d'autres sécheresses ne manqueront pas de se transformer en catastrophes humanitaires dans les prochaines années. Assurer que les réponses humanitaires sont rapides et adaptées et travailler à la réduction des risques de catastrophe permet de maximiser l'impact des aides d'urgence mais aussi de protéger les investissements réalisés dans le domaine du développement et donc, à long terme, d'économiser les ressources des pays donateurs.

Il est important de tirer les leçons des crises et réponses précédentes et d'éviter de répéter les erreurs. Des analyses de la réponse 2010 ont été et seront menées dans les semaines et mois à venir. Ces leçons doivent être capitalisées et inscrites dans des engagements respectifs de la part de l'ensemble des acteurs.

Dans ce cadre, deux questions se posent : que devons-nous faire, collectivement, pour éviter que la prochaine sécheresse ne se transforme en crise alimentaire d'ampleur ? Et si la crise survenait malgré tout, comment faire pour être mieux préparés et répondre de manière plus efficace et efficiente ? Il nous semble que les réponses se trouvent en partie dans les points évoqués ci-dessous.

Avant et après les crises, renforcer la résilience et les revenus des communautés

- **Les politiques et programmes à moyen et long terme doivent mieux intégrer la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC).** Il faut intégrer les risques de crise en prévision des mauvaises années et améliorer la préparation humanitaire. Le renforcement des capacités locales d'alerte précoce et de réponse d'urgence est crucial pour améliorer le timing et l'adéquation de l'assistance alimentaire.
- **Les gouvernements sahéliens doivent mettre en œuvre, avec le soutien des bailleurs de fonds, des politiques et programmes nationaux de protection sociale** répondant aux besoins des personnes et communautés les plus vulnérables, notamment les enfants et femmes enceintes et allaitantes. Ceci permettra de renforcer la résilience des ménages à long terme et d'améliorer la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes afin de réduire les impacts négatifs de la prochaine crise.

- **Les gouvernements sahéliens doivent investir dans des politiques agricoles et alimentaires et consacrer 10% de leur budget à l'investissement dans l'agriculture (Déclaration de Maputo).** Cela passe par l'accélération de la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP) et des programmes nationaux d'investissements agricoles (PNIA), en s'assurant qu'ils intègrent la sécurité alimentaire et les différents secteurs agricoles, notamment l'élevage et le pastoralisme, et permettent d'augmenter la productivité et les revenus des ménages ruraux.
- **Les bailleurs de fonds doivent augmenter leurs engagements à long terme,** hors réponses aux crises, avec des appuis techniques et financiers prévisibles, plus significatifs et plus flexibles qui renforcent les politiques gouvernementales existantes, notamment dans le secteur rural, et augmentent la fourniture de services sociaux essentiels.

Mieux prévenir et anticiper les crises

- **Les gouvernements et les partenaires techniques et financiers (PTF) doivent investir davantage dans des systèmes d'information et d'alerte précoce** systématiques et multidimensionnels, qui portent sur la disponibilité, l'accès à la nourriture et les stratégies des ménages. Ceci afin de mieux refléter la réalité vécue par les ménages pauvres ruraux comme urbains et d'assurer des réponses rapides et appropriées. Les PTF doivent soutenir davantage les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) et le renforcement des capacités de réponse aux niveaux national, local et communautaire.
- **La cohérence et la coordination des interventions doivent s'améliorer.** Le contexte sahélien doit pousser les gouvernements, les PTF et les agences des Nations Unies (NU) à s'adapter et à améliorer, au niveau national, la cohérence et la coordination entre les structures en charge des réponses d'urgence et celles responsables des politiques à long terme, en renforçant la participation des ONG nationales et internationales à ces instances. Il est notamment essentiel que les agences des Nations Unies augmentent leur travail conjoint et leur cohérence, en ayant une coordination systématique et plus souple.

Améliorer la qualité et la pertinence des réponses humanitaires

- **Les acteurs humanitaires doivent améliorer la qualité et la pertinence des programmes de réponse d'urgence,** en utilisant davantage les transferts monétaires directs et d'autres instruments innovants contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité en zone pastorale, en cohérence avec les politiques et programmes à moyen et long terme.
- **Les pays du Sahel devraient ratifier et adopter la nouvelle Charte de la sécurité alimentaire** du Comité permanent Unies de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)-Club du Sahel qui sert de code de conduite pour la prévention, la coordination et la gestion des crises alimentaires et trouver des moyens concrets pour sa mise en œuvre effective.

- **Davantage de financements doivent être disponibles pour répondre aux crises** : afin d'agir plus vite, les bailleurs de fonds doivent étudier des mécanismes financiers innovants, flexibles, prévisibles ou pré alloués, tels que des fonds de catastrophes ou des contrats d'assurance, qui puissent être rapidement décaissés dès que les alertes précoces sont déclenchées (exemple du Fonds de réponse humanitaire en Afrique de l'Ouest-WAHRF de DFID⁵⁹).

Notes

- 1 Le Sahel couvre le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad et le Nord du Nigeria. La présente note d'information se focalise sur le Niger, le Mali, le Tchad et le Burkina Faso.
- 2 Calculs d'Oxfam d'après les systèmes de suivi des admissions dans les centres de prise en charge au Niger, Tchad, Burkina Faso. Pour le Mali seul, le chiffre prévisionnel (Malnutrition des enfants au Sahel, UNICEF, avril 2010) a été retenu. De nombreux enfants malnutris aigüés ont également été pris en charge au Nord Nigeria.
- 3 Par exemple, on estime qu'un cinquième des éleveurs du Niger a perdu entre 80 et 100% de leurs animaux (source : FEWSnet).
- 4 Notamment l'«anza» (*bossia senegalensis*) au Niger et le « savonnier » au Tchad, qui ne sont consommés que les très mauvaises années, difficiles à récolter et à préparer et pas toujours nutritifs.
- 5 Au Niger, 38,6% des ménages étaient endettés en avril 2010. Le montant moyen des dettes est d'environ un sac et demi de céréales (127,8 kg dont 90 kg de mil et 15 kg de sorgho) plus environ 38.000 FCFA (soit environ 58 euros) par ménage. Les ménages en insécurité alimentaire sévère sont plus nombreux à être endettés que la moyenne, ainsi que les ménages de la zone pastorale. Source: PAM, Choc et vulnérabilité au Niger: Analyse des données secondaires, octobre 2010, Rapport global.
- 6 En moyenne, 18,3% de la population du Niger, du Mali, du Tchad et du Burkina Faso est sous-alimentée (calculs d'Oxfam à partir des données 2005-2007 de la FAO sur la prévalence de la sous-alimentation, Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2010, www.fao.org/hunger). Ce chiffre monte à 37% pour le Tchad.
- 7 Enfants de 0 à 5 ans, vieillards, femmes enceintes et allaitantes, ou simplement les ménages les plus pauvres
- 8 La soudure est la période précédant la récolte, souvent appelé « la période de la faim », où les stocks alimentaires familiaux et villageois sont au plus bas et les prix sur les marchés sont les plus élevés. C'est également la période de travaux agricoles dans les champs, où les besoins alimentaires sont importants pour fournir le travail nécessaire. Au Sahel, cette période difficile revient chaque année et dure environ de mai à septembre selon les zones et les années. Pour les pasteurs, c'est aussi la période de la réduction des pâturages, de l'assèchement des points d'eau, des mouvements inhabituels des troupeaux, etc.
- 9 Dans le classement de l'IDH (Indice de Développement Humain), sur 169 pays, le Niger est classé 167ème, le Tchad 163ème, le Burkina Faso 161ème et le Mali 160ème. Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2010 (<http://hdr.undp.org>)
- 10 Le déficit pluviométrique avait été prévu et communiqué par les institutions régionales CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) et ACMAD (Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement) depuis mai 2009.
- 11 Au Niger, la production céréalière a baissé de 23% en 2004 par rapport à 2005 et de 30% en 2009 par rapport à 2008. Source: PAM, Choc et vulnérabilité au Niger: Analyse des données secondaires, octobre 2010, Rapport global. Au Burkina Faso : la production céréalière de la campagne agricole 2009-2010 a été estimée en baisse de 17% par rapport à l'année précédente. Il était alors estimé que 47,5% des ménages n'arriveraient pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec la campagne 2009-2010. Source: Burkina Faso, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Résultats définitifs de la campagne agricole et de la situationnelle alimentaire et nutritionnelle 2009-2010, février 2010.
- 12 Il est vrai que la question de la disponibilité se pose notamment dans les zones pastorales les plus au Nord, éloignées des centres urbains et difficilement accessibles.
- 13 En 2010, au Niger, les prix des principales céréales étaient très élevés par rapport aux dernières années mais n'ont pas atteint le niveau de la crise alimentaire de 2005. En août 2010, par exemple, le prix nominal du kilogramme de mil est 12% plus élevé que la moyenne sur la période de 2005 à 2009 (mais 19% inférieur à celui de la même période en 2005). Source: PAM, Choc et vulnérabilité au Niger: Analyse des données secondaires, octobre 2010, Rapport global.
- 14 La crise de 2005 a été qualifiée de « crise d'accessibilité sur fond de déficit d'offre » : le facteur conjoncturel prédominant a été la chute sévère du pouvoir d'achat d'une majorité de Nigériens due tout autant à la baisse de rendement des activités économiques habituelles (prix du bétail, de l'oignon, diminution des activités commerciales, etc.) qu'à la hausse vertigineuse des prix des denrées de première nécessité. Cette crise est avant tout une crise d'accessibilité des populations sur fond d'un déficit de l'offre. » in IRAM (Egg, Blein, Michels, Alby Flores), Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005, Rapport principal, juin 2006.
- 15 Sources : Enquête Vulnérabilité Structurelle au Tchad, décembre 2009 ; Enquête nutrition et survie des enfants de 6 à 59 mois, mai-juin 2010, Gouvernement du Niger (Institut National de la Statistique, INS et Direction Nutrition du Ministère de la Santé). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le « seuil d'alerte » est de 10% et le « seuil d'urgence » de 15% du taux de malnutrition aiguë globale (MAG), qui regroupe trois indices permettant d'évaluer l'état nutritionnel des enfants : le poids/taillle, la taille/age et le poids/age. La malnutrition aiguë globale cumule la malnutrition aiguë sévère et la malnutrition aiguë modérée.

- 16 Notamment les régions de Guéra, du Kanem (Tchad) et de Diffa (Niger). Sources : Tchad - ACF, Enquête Economie des ménages et sécurité alimentaire au Kanem et Wadi Bissam (juillet - août 2010) ; Niger - Enquête nutrition et survie des enfants de 6 à 59 mois, mai-juin 2010, Gouvernement du Niger (Institut National de la Statistique, INS et Direction Nutrition du Ministère de la Santé).

- 17 DNP-GCA : Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Niger. Voir le site du Centre d'Information et de Communication du Dispositif : www.cic.ne.
- 18 Il convient de noter que de très nombreux acteurs internationaux arrivés en 2005 n'en sont pas repartis, prenant conscience des causes structurelles de la crise et de la nécessité d'intervention à long terme. Les programmes de prévention et l'information disponible se sont accrues entre 2005 et 2010. La lutte contre la malnutrition a gagné en efficacité grâce aux nombreuses innovations et expérimentations ayant eu lieu depuis et notamment la disponibilité renforcée des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. Les politiques d'intégration de la prise en charge nutritionnelle aux services publics de santé ont également fonctionné, en partie, en renforçant les capacités et l'expérience des structures sanitaires nationales malgré le manque crucial de personnel.
- 19 Entretien avec Manuel Aranda da Silva, coordinateur de la réponse à la crise alimentaire au Sahel pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niamey, août 2010.
- 20 Frederic Mousseau, Sahel : A Prisoner Of Starvation, a case study of the 2005 Food Crisis in Niger, octobre 2006, The Oakland Institute, pages 12 et suivantes: "Pendant plusieurs mois, la réponse des bailleurs aux appels du gouvernement et du PAM est restée limitée. Moins de 10 pour cent des fonds requis avaient été reçus en juillet 2005. (...) La plupart des contributions des bailleurs de fonds ont commencé à atteindre le Niger 8 mois après la requête initiale du gouvernement ».
- 21 Quelques bailleurs de fond, dont DFID (Grande Bretagne) et ECHO (Union Européenne) ont réagi rapidement avec un niveau de ressources significatifs.
- 22 Source : Niger Emergency Humanitarian Action Plan (EHAP) révisé le 16 juillet 2010
- 23 Source: Financial Tracking Service (FTS) : <http://www.reliefweb.int/fts>
- 24 Stratégies « d'adaptation » ou « de survie » : comportements développés par les personnes victimes d'une crise, d'un choc ou d'une situation particulièrement difficile, pour faire face à leurs besoins essentiels et particulièrement leurs besoins alimentaires. Les stratégies les plus répandues concernent l'adaptation des comportements alimentaires (consommer des aliments moins préférés et moins chers, emprunter de la nourriture chez des parents, voisins ou amis, diminuer la quantité consommée pendant les repas, diminuer le nombre de repas par jour, etc.) et économiques (la vente de biens de production, l'exploitation de ressources naturelles comme le bois ou la paille, la migration prolongée, etc.). Dans les situations les plus critiques pour la survie des familles, certaines stratégies adoptées sont particulièrement néfastes.
- 25 Causée notamment par le mauvais état des infrastructures de la région, la concomitance de la saison des pluies qui rend impraticable de nombreuses routes, l'enclavement des pays Sahéliens et l'encombrement des principaux ports d'accès et la faiblesse de l'intégration régionale (contrôles aux frontières, non application de certaines clauses sous-régionales, etc.)
- 26 Soit 47,7% de la population du Niger. Source : SAP, INS, Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger (avril 2010).
- 27 Annonce faite par le PAM le 20 juillet 2010, voir le lien : <http://www.wfp.org/news/news-release/wfp-plans-massive-scale-hunger-relief-operation-needs-grow-dramatically-drought-hit-niger>
- 28 Notamment le fait notable que les Etats-Unis ont financé 24 millions de dollars US pour des achats locaux et régionaux d'aide alimentaire et des programmes de coupons pour les ménages vulnérables au Niger, une augmentation substantielle par rapport aux contributions humanitaires habituelles de ce pays. Ce montant représente environ 26% de la contribution totale des Etats-Unis à la réponse au Niger en 2010. Source : USAID, Niger: Malnutrition and Food Security: Fact Sheet #3, 14 juillet 2010.
- 29 Au Niger, début août, au plus fort de la crise, malgré d'importantes difficultés du pipeline de vivres, le PAM ciblait seulement 30.000 ménages via des programmes « pilotes » de cash-for-work. Il estimait alors manquer de capacités dans ce domaine. Par la suite, après la récolte, l'ampleur de ses programmes basés sur le cash fut étendue (conjointement avec l'UNICEF).
- 30 « Un décalage permanent entre diagnostic, formulation des réponses et mobilisation des moyens (qui) s'est manifesté au niveau du manque de réponses ciblées sur les éleveurs (populations « flottantes »), alors que le déficit fourrage est considéré comme le facteur de risque le plus important dans le diagnostic. Il s'agit d'une des carences majeures de la réponse à la crise (...) ». Source : IRAM (Egg, Blein, Michels, Alby Flores), Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005, Rapport principal, juin 2006.
- 31 OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Aid), le Bureau de Coordination de l'Aide Humanitaire des Nations Unies, est responsable des « clusters » : groupes sectoriels inter acteurs de coordination humanitaire. Les « clusters » sont chargés de coordonner l'analyse de la situation et des besoins, de mutualiser l'expertise et de partager l'information sur les réponses humanitaires. Voir : <http://ochaonline.un.org>.
- 32 Voir : CILSS, Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel. Bilan & perspectives, 2004, p. 47 et suiv.
- 33 Voir la note de politique humanitaire d'Oxfam sur l'aide alimentaire: <http://www.oxfam.org/fr/policy/humanitarian-policy-notes>. « Oxfam est particulièrement préoccupée par la sur-dépendance vis-à-vis l'aide alimentaire en nature comme forme dominante de l'aide humanitaire. Cette aide est devenue une option par défaut qui est souvent inappropriée car

elle est fournie sans tenir compte du contexte, de la nature des moyens de subsistance ou du statut socio-économique des personnes à risque. Oxfam estime que l'aide alimentaire est un outil important pour sauver des vies dans certains cas. Toutefois, elle est également utilisée dans des situations où d'autres formes d'aide pourraient offrir de meilleures solutions. Par exemple, elle est souvent fournie lorsque les gens disposent de trop peu d'argent pour obtenir suffisamment de nourriture - même quand il n'y a pas de pénurie de nourriture sur le marché. Dans ce cas, une aide monétaire directe ou des intrants productifs (de semences, d'outils, bétail, etc.) pourraient permettre aux gens d'acheter la nourriture dont ils ont besoin ».

- 34 Résilience : capacité d'un individu ou d'une communauté à se relever d'un choc ou d'une catastrophe. La capacité de résilience permet de reconstruire les moyens d'existence suite à une grave crise alimentaire, par exemple.
- 35 Même les années où les pluies sont suffisantes, les attaques des déprédateurs et autres « ennemis des cultures » (criquets, oiseaux granivores, chenilles, etc.) font des ravages. Au Tchad sahélien, par exemple, leurs attaques déciment régulièrement les récoltes et aggravent la situation de vulnérabilités des communautés.
- 36 Dans ce système, les animaux sont offerts à des familles sélectionnées qui gardent les premiers petits et remettent les animaux d'origine aux familles suivantes sélectionnées.
- 37 Contingence (lat. contingere : « arriver par hasard ») : caractère de ce qui peut se produire ou non (éventualité)
- 38 Le warrantage est un prêt garanti par un stock de produit agricole (céréales, etc.) dont la valeur augmente sur une période donnée. Cette technique, aussi appelée crédit stockage ou warrant agricole, permet à des producteurs de ne pas « brader » leurs productions au moment de la récolte, lorsque les prix sont au plus bas, en stockant leurs produits, et de bénéficier d'un revenu supplémentaire plusieurs mois plus tard en revendant les produits quand les cours sont plus élevés.
- 39 Pourcentage moyen de la population du Burkina Faso, du Tchad, du Niger et du Mali vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour en PPA (données 2000-2008). Calculs d'Oxfam à partir des données du Rapport sur le développement humain 2010 (PNUD).
- 40 La variabilité climatique naturelle continuera à être un facteur contribuant à rendre complexe l'interprétation des changements climatiques d'origine anthropogénique. Aucun épisode pluvial à lui seul, qu'il soit passé ou futur, ne peut ou ne pourrait être attribué avec certitude aux changements climatiques. La variabilité climatique naturelle continuera à rendre complexe l'interprétation des phénomènes climatiques (les périodes plus humides et plus sèches, que l'on a connu dans le passé, continueront sans aucun doute dans l'avenir). Source: Richard Washington, note interne sur le Niger à l'intention d'Oxfam, 2009.
- 41 La tendance du taux de fécondité (nombre de naissances par femme) pour la période 2010-2015 est de 6,9 au Niger, 5,8 au Tchad, 5,6 au Burkina Faso et 5,2 au Mali. Ces chiffres sont tous en baisse légère par rapport à la période 2005-2010. Source : Rapport sur le développement humain 2009 et 2010 (PNUD).
- 42 Dans la santé, le planning familial et les politiques démographiques, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'éducation, la protection sociale, les infrastructures, etc.
- 43 Comprenant les aspects bétail pastoral, sylviculture, pêche, eau, etc.
- 44 AEM : Approche économie des ménages (HEA : Household Economy Approach), voir www.feg-consulting.com et www.foodeconomy.org
- 45 IPC (Integrated Phase Classification), la "Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire », est une initiative promue par la FAO en Afrique de l'Est pour mieux analyser et prévoir la situation d'insécurité alimentaire zone par zone afin de mieux y répondre. IPC a été importé en Afrique de l'Ouest, où il pourrait « enrichir » le Cadre harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire, principal cadre et outil d'analyse actuellement au Sahel (CILSS et SAP nationaux). Pour plus d'informations sur IPC, voir www.ipcinfo.org/about_fr.php en français et www.ipcinfo.org in English.
- 46 Le CILSS (www.cilss.bf) a été créé à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 1970. Le CILSS regroupe aujourd'hui neuf Etats (Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Cap Vert). Il mène des travaux qui se répartissent en 5 pôles de services : appui à la définition et la mise en œuvre des politiques sectorielles dans le domaine de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification ; formations de base et continues ; information ; recherche et capitalisation ; projets pilotes multi-pays.
- 47 Anciennement Charte de l'aide alimentaire (1990). Pour plus d'informations, voir le site du RPCA : Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (www.food-security.net)
- 48 Le CILSS n'est par exemple pas intégré au pilier de la politique agricole commune (ECOWAP) de la CEDEAO consacré à la sécurité alimentaire.
- 49 Les revenus des pauvres ruraux incluent les producteurs, les pasteurs et l'ensemble des acteurs le long de la chaîne des valeurs (de la production à la transformation en passant par le marketing et la vente).
- 50 La question se pose avec une acuité plus forte pour le Tchad, appartenant à la CEMAC, qui ne dispose quant à elle pas encore d'une politique agricole régionale, comme au niveau de la CEDEAO.
- 51 Les chefs d'Etat et de gouvernements de la CEDEAO ont adopté en janvier 2005 une politique régionale agricole, l'ECOWAP. Cette politique qui devient le cadre de référence unique pour l'élaboration des programmes agricoles, projette de disposer « d'une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur

- le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs », afin de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique, et social et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays ». Source: L'ECOWAP en bref ou la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest : l'ECOWAP/PDDAA. Faire de l'agriculture le levier de l'intégration régionale. Commission de la CEDEAO (disponible sur http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/01_ComCEDEAO.pdf)
- 52 En décembre 2010, l'ensemble des pays de la CEDEAO ont adopté leur PNIA (National Agricultural Investment Plan).
- 53 La crise de 2005 a ainsi été qualifiée de « famine du marché libéralisé » (« A free market famine »), in Frederic Mousseau, Sahel: A Prisoner of Starvation, a case study of the 2005 Food Crisis in Niger, octobre 2006, The Oakland Institute.
- 54 La Déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire a été adoptée lors de la session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine tenue à Maputo du 10-12 juillet 2003. Les Etats se sont engagés à accroître leurs investissements dans le secteur de l'agriculture, à hauteur au moins de 10% de leur budget national, avant 2008. En 2010, huit pays seulement avaient atteint ces objectifs budgétaires, dont le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ce qui démontre l'importance d'engagements associant le volume et la qualité des investissements.
- 55 Voir « Aide à l'agriculture : des promesses aux réalités de terrain », Rapport de recherche Oxfam International, disponible : en français www.oxfam.org/fr/policy/aide-agriculture-des-promesses-aux-realites-de-terrain; en anglais www.oxfam.org/en/policy/aid-agriculture-promises-and-reality-ground
- 56 La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement (2005), se focalise notamment sur les 5 axes suivants : l'appropriation par les Etats récipiendaires de l'aide, l'alignement sur les politiques nationales, la coordination et l'harmonisation des pratiques des bailleurs, la gestion axée sur les résultats et la redevabilité.
- 57 A travers l'initiative de L'Aquila en 2009.
- 58 Sur un total de 551 projets enregistrés dans l'ensemble des secteurs (2009). Cf "Aide à l'agriculture; Des promesses aux réalités de terrain. ", Rapport de recherche d'Oxfam, disponible sur le site : www.oxfam.org/fr/policy/aide-agriculture-des-promesses-aux-realites-de-terrain;
- 59 Le WAHRF (West Africa Humanitarian Response Fund – Fonds de réponse humanitaire en Afrique de l'Ouest) du DFID (Département pour le Développement International du Ministère Britannique des Affaires Etrangères) est constitué d'enveloppes pré-allouées à plusieurs agences humanitaires internationales pour répondre rapidement à des urgences en Afrique de l'Ouest.

© Oxfam International, décembre 2010.

Cette note d'information a été rédigée par Etienne du Vachat, avec l'appui d'Eric Hazard. Oxfam remercie Samira Daoud, Madeleine Evrard Diakité et de nombreux autres collègues pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-84814-782-9 en décembre 2010.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Oxfam est une confédération internationale de 14 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice :

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Intermón Oxfam Espagne (www.intermonoxfam.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Mexico (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib Pays-Bas (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca).

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam International, travaillent vers une affiliation complète :

Oxfam India (www.oxfamindia.org)
Oxfam Japan (www.oxfam.jp)
Oxfam Italia (www.oxfamitalia.org)

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org